

CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Ceci est un médicament autorisé et contrôlé (voir N° d'identification sur l'emballage extérieur) :

- Ce médicament peut être utilisé en automédication c'est-à-dire utilisé sans consultation ni prescription d'un médecin.
- Si les symptômes persistent au-delà de 1 mois, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux symptômes apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.
- Cette notice est faite pour vous aider à bien utiliser ce médicament. Gardez-la, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé ?
3. COMMENT PRENDRE CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 MG/50 MG, COMPRIMÉ PELLICULÉ ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

AUTRES PREPARATIONS DERMATOLOGIQUES
VITAMINES, AUTRES ASSOCIATIONS

(D. Dermatologie)

Ce médicament constitue un apport en cystine, acide aminé soufré et en vitamine B6.

Ce médicament est préconisé en traitement d'appoint en cas d'ongles ou de cheveux fragiles.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 MG/50 MG, COMPRIMÉ PELLICULÉ ?

Ne prenez jamais CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé dans les cas suivants:

- Cystinurie.
- Association à la Lévodopa (voir [Prise ou utilisation d'autres médicaments](#)).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Faites attention avec CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé :

Mises en garde spéciales :

Le traitement par ce médicament ne dispense pas d'un traitement spécifique éventuel.

Si les symptômes persistent au-delà d'un mois de traitement, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux troubles apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Inhibition de l'activité de la Lévodopa lorsqu'elle est utilisée sans inhibiteur de la dopadécarboxylase périphérique.

Eviter tout apport de pyridoxine en l'absence d'inhibiteur de la dopadécarboxylase.

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

3. COMMENT PRENDRE CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 MG/50 MG, COMPRIMÉ PELLICULÉ ?

RESERVE A L'ADULTE.

Posologie

4 comprimés par jour en 2 prises à prendre au cours des repas.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE

Mode d'administration

Avez les comprimés avec un grand verre d'eau.

Fréquence d'administration

2 prises à prendre au cours des repas

Durée du traitement

La durée de traitement est de 1 mois ; à l'issue de cette période, en cas de persistance des symptômes, le patient devra prendre contact avec son médecin ou son pharmacien.

Si vous oubliez de prendre CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL, comprimé pelliculé :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.ansm.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament

5. COMMENT CONSERVER CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 MG/50 MG, COMPRIMÉ PELLICULÉ ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL, comprimé pelliculé après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

Pas de précautions particulières de conservation.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé ?

Les substances actives sont:

L-cystine 500,00 mg
Chlorhydrate de pyridoxine (vitamine B6)..... 50,00 mg
Pour un comprimé pelliculé.

Les autres composants sont :

Cellulose microcristalline, talc, stéarate de magnésium.

Pelliculage : Opadry II Yellow*, macrogol 6000.

*Composition de l'Opadry II Yellow : alcool polyvinylique, talc, macrogol 4000, dioxyde de titane (E171), lécithine de soja, laque aluminique de jaune de quinoléine, oxyde de fer jaune (E172).

Qu'est-ce que CYSTINE / VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 500 mg/50 mg, comprimé pelliculé et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de comprimé pelliculé, boîte de 20, 60 ou 120 comprimés.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire

biogaran
15 boulevard charles gaulle
92700 colombes

Exploitant

biogaran
15 boulevard charles gaulle
92700 colombes

Fabricant

Laboratoires btt
zi de krafft
67150 erstein
france

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 20/11/2014.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France) www.afssaps.fr.

Conseil d'éducation sanitaire :

Les cheveux et les ongles fragiles sont des troubles des phanères qui peuvent survenir dans certaines situations qui peuvent être considérées comme normales ou pathologiques (liées à une maladie ou à un trouble spécifique de l'organisme).

Lorsqu'une maladie ou un trouble spécifique de l'organisme est à l'origine de troubles des phanères, un traitement sera déterminé par votre médecin.

Les chute des cheveux (ou alopecies) sont fréquemment associées à une fragilité capillaire.

Les chute des cheveux soudaine sur une courte période peuvent être diffuses ou par plaques (pelades) et sont le plus souvent de cause connue (soins capillaires agressifs, mauvais état général, cure d'amaigrissement mal équilibrée, certains médicaments, choc psychique, stress...).

Les chutes de cheveux (ou alopecies) chroniques (au long cours) sont presque toujours diffuses. Elles sont parfois dues à une maladie précise (thyroïde, métabolique ...).

Dans la grande majorité, ces alopecies chroniques sont d'origine mal connue, le plus souvent à caractère héréditaire.

Normalement les cheveux ont une durée de vie de 3 à 6 ans et il tombe par jour 50 à 100 cheveux. Une chute de cheveux plus importante peut survenir de façon saisonnière (à l'automne) ou après un accouchement: cette chute est normale, transitoire et il n'y a pas lieu de débiter un traitement. L'alopecie se définit par une chute de cheveux supérieure à 100 cheveux par jour.

La fragilité des ongles se manifeste par un dédoublement de la tablette de l'ongle, une hyperstriation sur la longueur de l'ongle.

Des anomalies plus importantes des ongles peuvent être dues à une infection (par exemple mycose) ou une autre maladie dermatologique (psoriasis). Une anomalie isolée d'un ongle peut être due à une tumeur de l'ongle.

Une fragilité des ongles peut être liée à une carence (notamment carence en fer), elle peut être associée à une fragilité des cheveux ou une alopecie.

Il est recommandé de protéger les mains de l'humidité et des traumatismes.